

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

DÉCEMBRE 2025

N° 362

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE  Le 11 novembre les soldats morts pour la France ont été honorés au pied des monuments aux morts communaux ; ceux disparus entre 1914 et 1918 mais également les combattants des conflits qui se sont succédés jusqu'à nos jours. **L'Armistice 1918 ne marqua malheureusement pas la fin des guerres et l'avènement de la paix.**

Cette année près de quarante personnes se sont retrouvées pour un moment de recueillement autour de nos stèles construites en l'honneur des « morts pour la France ». Quarante c'est bien peu me direz-vous. C'est vrai mais c'est mieux que ces dernières années. Et autour de Monsieur ELIE ancien combattant et porte drapeau, il y avait deux adolescents et trois enfants.

La présence de jeunes habitants de la Commune est gage d'espoir. En effet commémorer l'Armistice ce n'est pas fêter un esprit belliqueux mais croire en la possibilité d'un monde apaisé dans lequel les enfants d'aujourd'hui seront demain des adultes qui ne seront pas obligés de porter les armes.

Et 107 ans après la signature de la fin des combats de la première guerre mondiale, il est important de se souvenir. Mais il est important aussi de croire en un avenir plus serein, même si l'actualité récente contredit malheureusement cette espérance.

Gardons toutefois foi en l'intelligence humaine.

Lilian JOUSSON

MARCHÉ DE NOËL

Après le succès rencontré en 2024, le Comité d'animation propose la deuxième édition de son marché de Noël le **samedi 13 décembre de 10 H à 19 H à la salle polyvalente**.

De nombreux stands attendent votre visite et des animations sont programmées tout au long de la journée. Il sera également possible de se restaurer sur place.

Vous trouverez davantage d'informations dans le flyer joint.

ILLUMINATIONS

Comme l'an dernier **des illuminations sont prévues à l'occasion des fêtes de fin d'année** avec le concours de Laurent HA, Président du Comité d'Animation. Installées le week end du 06 décembre, elles seront enlevées le week end du 10 janvier.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 08 décembre - lundi 22 décembre

Suite à un retard dans la tournée organisée par Grand Cognac, la distribution des sacs jaunes en porte à porte a été décalée et ne sera donc effective que début décembre.

MAIRIE

La mairie sera fermée le mardi 23 décembre et du 25 décembre au 04 janvier inclus. Réouverture le lundi 05 janvier à 9 H.

COMMERCE

Désormais appelé ECLIPSE, le multiple rural met en place progressivement les services proposés à la clientèle les uns après les autres.

Vous découvrirez toutes ses nouveautés sur le flyer distribué avec cette Lettre.

Contact : ☎ 05 45 32 36 98

THÉÂTRE

La Troupe des Borderies présente sa nouvelle pièce « Boeing Boeing » de Marc CAMOLETTI le samedi 17 janvier.

Les réservations seront ouvertes à partir du 03 janvier dès 9 H. Le mois prochain, paraîtra avec la première Lettre de 2026, l'intégralité de la tournée théâtrale, soit dix huit dates.

Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

theatre.louzacstandre@wanadoo.fr

JOYEUSES FÊTES

AGENDA

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 08 décembre 14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (06.11.72.08.90)

Samedi 13 décembre

Deuxième marché de Noël organisé à la halle sportive de 10 H à 19 H par le Comité d'animation

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

TANTIN Ambre Lola

24 octobre

CIMETIÈRES

Un mois après la Toussaint, beaucoup commencent à venir enlever les chrysanthèmes. Les mettre dans son composteur ou les déposer en déchetterie sont des solutions respectueuses des espaces publics. A défaut, il faut utiliser uniquement les lieux dédiés dans nos cimetières.

Les chrysanthèmes fanés seront enlevés par les agents communaux à partir de mi-décembre afin de faciliter l'entretien des allées.

LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir s'inscrire sur la liste électorale de LOUZAC SAINT ANDRÉ, il faut soit y habiter, soit y payer des impôts fonciers.

Si c'est le cas et que vous n'êtes pas déjà inscrit, **il faut vous présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile**. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en ligne sur le site « Service Public ». Ces formalités ne prennent que quelques minutes.

FEUX D'ARTIFICE

Pour fêter Noël ou le Premier de l'An, certains peuvent avoir l'envie de tirer un feu d'artifice. **Cela est strictement interdit aux particuliers.**

Cette activité est en effet très encadrée réglementairement par les préfets. Seules les personnes ayant une accréditation officielle, et qui sont donc artificiers, peuvent le faire.

Tout contrevenant peut d'exposer, s'il fait l'objet d'un contrôle de gendarmerie, à une amende de plusieurs centaines d'euros.

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

En cette saison les nids de frelons asiatiques deviennent visibles. Il faut impérativement les détruire. C'est à la charge du propriétaire du terrain.

La Commune étant adhérente de la FREDON, celle-ci propose un tarif minoré pour intervenir sur site et supprimer le nid.

Contact : 05 45 82 45 08

CONSEIL MUNICIPAL

- **Grand Cognac** → Adoption de la modification des statuts relative aux compétences « enfance jeunesse » et « politique sportive ».
- **Cogesteau** → Prise d'acte de la procédure sur les autorisations des prélèvements eau à usage agricole.
- **Finances** → Vote de la décision modificative N° 2 au budget équilibré à 33 625 €.
- **Kiné** → Renouvellement du bail pour le local de l'ancienne mairie annexe de St André.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un conciliateur de justice a pour objectif de rechercher le règlement amiable d'un différend entre deux parties dans les conditions et selon les modalités définies par le Code de procédure civile.

Désormais **cette mission a été confiée par le Ministère de la Justice à Yves HONORE**.

Il assurera une permanence les deuxièmes et quatrièmes lundi matin de chaque mois sur rendez-vous à l'espace France Services de Cognac (Sous-préfecture 362 rue Jean Tarenseaud).

Contact : 05.17.22.82.69

cognac@france-services.gouv.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme chaque année les bénévoles qui gèrent la bibliothèque municipale prendront un repos bien mérité pour les fêtes de fin d'année.

La bibliothèque sera donc fermée pendant les vacances scolaires et ouvrira au public le lundi 05 janvier à 14 H.

PHOTOGRAPHIES D'ANTAN

Il y a quelques années, l'association qui gérait alors la bibliothèque municipale, avait organisé une exposition sur la Commune avec des reproductions de photographies d'autrefois. Celles-ci avaient été prêtées par des familles de LOUZAC SAINT ANDRÉ et globalement couvraient la période 1900 – 1960.

A la suite de l'exposition, les copies des clichés anciens ont été archivés afin que demeure ainsi un témoignage de la vie d'autrefois.

Afin de compléter ce travail et persuadé que des photos inédites existent encore, il est proposé aux détenteurs de les confier à la mairie le temps de les reproduire et d'en connaître le sujet. Merci par avance de participer à ce travail de mémoire.

GENDARMERIE

La brigade mobile assurera une permanence à la mairie de 9 H à 12 H :

- mercredi 03 décembre
- mercredi 17 décembre.